

Saint-Fons, le 2 novembre 2009

1. Nous vous demandons la restitution des congés forcés des salariés.
Direction : Les congés forcés seront recredités avec équité pour les UP Polaris (à partir du 17/10) et pour HMD/Sel (à partir du 14/10).
CFDT : La direction fait l'économie d'un procès joué d'avance.
2. Pourquoi refuse t-on la formation PA aux instrumentistes, est ce que c'est pour éviter de leur verser la prime due à cet effet ?
Direction : La formation ARI ne donne pas droit à une prime. Par contre, la formation PA si. Les personnes concernées doivent s'inscrire auprès du service Sécurité
CFDT : Il faut donc que les Instrumentistes soient PA ... espérons qu'il n'y aura pas de refus de la hiérarchie. Wait and see ...
3. Point sur les formations ARI, PA en nombre et non en pourcentage à ce jour ?
Direction : Au niveau plateforme : 61 personnes ont fait le POI sur 76 PA. Sur PI : 25 personnes sur 33 PA et 20 personnes ont suivi les formations ARI + POI sur toujours 33 PA.
CFDT : les 2/3 des personnes formées en 10 mois ... il y a, pour le moins, du retard. Quid de la prime pour les PA qui n'auront pas pu faire de POI cette année ? Wait and see ...
4. Où en est-on de notre demande pour la mise en place d'un conteneur à verre entre BH et Polaris ?
Direction : On peut faire un essai pendant un an.
CFDT : Irait-on vers un débouché concernant une question récurrente ? Wait and see ...
5. Quand est ce que le distributeur de sandwich va-t-il être déplacé à Polaris, la réponse était favorable en février 2009.
Direction : A voir pour poser une machine à Polaris.
CFDT : Nous croyions la question réglée depuis février. Comme quoi même avec une question qui semblait solutionnée, il peut y avoir des rebondissements. Encore une fois et même plus particulièrement cette fois ... Wait and see ...
6. A quand la prochaine formation TPM sur BH ?
Direction : Il devrait y avoir une nouvelle session fin novembre ou début décembre.
CFDT : Il y a eu un peu de retard avec le conflit social mais cela semble avancer.
7. Nous voudrions avoir le montant total, le montant moyen, le nombre et les montants réels des augmentations individuelles par tranches et par service ? Le but étant de vérifier que l'accord groupe est bien respecté à Belle Etoile. Cette question est récurrente depuis un moment, on attend toujours une réponse valable (chiffre et tableau).
Direction : Il faut attendre après le bilan groupe.
CFDT : Lors du dernier CCE il est apparu des soucis avec REF pour faire ces bilans. Nous ne sommes pas près d'aboutir, à Belle Etoile, sur cette question, semble-t-il. Wait and see ...